

Domaine MITIC	F3MITIC02 BEJUNE	Thème Vers une charte construite	Sujet traité Ethique et déontologie
Ethique			Scénario 3 – Groupe 9

# Base axiomatique minimale pour l'utilisation de l'Internet à l'école vers une charte construite.

## Prérequis

---

Connaissances des outils nécessaires à l'utilisation d'Internet et des autres services à disposition sur la toile.

Ouverture à l'éthique et à la déontologie liée à l'utilisation d'Internet à l'école.

## Introduction

---

Ce module s'adresse en priorité aux enseignants amenés à utiliser les MITIC en milieu scolaire et ressentant le besoin de prendre connaissance des documents existants relatifs à l'éthique se cachant derrière les technologies de l'information et de la communication, ressentant aussi le besoin de faire le point face aux dangers des réseaux numériques et d'Internet en particulier et de définir leurs responsabilités dans ce travail.

Après avoir cherché les chartes les plus pertinentes sur Internet, nous avons mené une réflexion sur les réels besoins d'informations à tous les niveaux en milieu scolaire.

## Réflexions

---

### Introduction

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication entrent massivement dans nos écoles☐

- Quels usages voulons-nous en faire☐
- En tant qu'enseignant, quels sont nos objectifs☐

Le battage médiatique lié aux «[dérives pédophiles via Internet](#)», en Suisse notamment, ne doit pas nous rendre hostile à l'utilisation d'Internet à l'école, mais bien au contraire nous faire réfléchir afin d'exploiter au mieux la «[Grande Toile](#)» avec nos élèves.

Il nous paraît que cette réflexion sur les nouvelles technologies semble sinon plus, du moins tout aussi importante que leur utilisation même.

La diversité des chartes<sup>1</sup> rencontrées sur Internet, tant par leur contenu que par leur qualité tend à montrer l'importance de la réflexion *à mener* quant à l'utilisation d'Internet et des réseaux numériques en milieu scolaire.

### Besoin d'établir des règles

L'utilisation des TIC bouleverse considérablement les usages et les règles ordinaires de communication tant au niveau privé que scolaire. L'apparition rapide de ces techniques a apporté

---

<sup>1</sup> Nous entendons par charte, un document à l'usage de tous les protagonistes utilisant Internet; il définit la ligne de conduite adoptée par l'établissement scolaire cautionné par l'autorité compétente pour les différentes parties intéressées. « Charte » s'impose sur « règlement » jugé obsolète et trop coercitif.

Domaine MITIC	F3MITIC02 BEJUNE	Thème Vers une charte construite	Sujet traité Ethique et déontologie
Ethique			Scénario 3 – Groupe 9

d'énormes progrès qu'il ne s'agit pas de discuter présentement. En contrepartie, cette ouverture à la communication a engendré des déviances considérables qui posent des questions importantes et touchent tous les niveaux de la population, les individus mineurs en particulier. Les règles légales régissant le comportement sur Internet n'ayant souvent pas suivi les avancées technologiques sont encore souvent lacunaires.

Il paraît évident qu'une «Éducation aux médias TIC» est à développer au niveau scolaire et que des repères précis sous forme de règles écrites sont à établir.

### Communication entre les différents acteurs

Ces règles, bien que plus particulièrement fondamentales pour l'individu mineur, doivent être établies à différents niveaux, pour l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, parents, enseignants, administrateur et responsable réseau, direction d'école et Département de l'Instruction Publique)□

- L'élève doit connaître clairement ses droits et ses devoirs pour être en mesure de se conduire de manière responsable et autonome, de se forger une éthique personnelle dans son utilisation des nouvelles technologies.
- Les parents prennent conscience des risques auxquels leur enfant est confronté, tant potentiellement à l'école qu'à la maison. Ils épaulent l'école dans sa démarche de protection des enfants par une réelle «Éducation aux médias TIC». En effet, le risque de déviance d'un élève quand il rentre à la maison par un transfert de ses compétences est grand (cf. «Il y a quelques chose de pas Net au royaume du Net»<sup>2</sup>).
- L'enseignant prend connaissance de sa responsabilité dans l'utilisation des TIC comme moyen didactique pour la matière qu'il enseigne et conscientise les risques qu'il encourt en cas de négligence.
- L'administrateur et le responsable-réseau se doivent de tout mettre en œuvre pour que la technique ne soit ni un frein à l'utilisation des nouvelles technologies, ni une porte «Trop grande ouverte», ni sécuritaire, ni sécurisante sur le monde virtuel.
- Les directions d'écoles et le DIP<sup>3</sup> ont l'obligation de prendre les mesures nécessaires à assurer le bon fonctionnement du système qu'ils ont décidé de mettre en place, tant des points de vue «Pédagogiques, éthique que technique», d'assumer les ultimes responsabilités en rapport avec le concept global qu'elles ont décidé de développer.

### Poser les règles du jeu

Les droits et devoirs de chaque partenaire seront confinés sous forme d'une charte commune où chacun retrouve les repères fondamentaux d'une conduite globalement acceptée par tous.

Une signature de chaque partenaire au bas de la charte, préalablement discutée et travaillée par toutes les parties susmentionnées, marque la prise de connaissance et l'acceptation des termes de

<sup>2</sup> « Il y a quelque chose de pas net au Royaume du Net! » – Les risques d'Internet: évaluation d'un programme de prévention pilote en milieu scolaire. - Mémoire de licence en psychologie, Catherine Nicolet, Cendrine Stagoll. Université de Genève - Mai 2002

<sup>3</sup> Départements de l'instruction publique cantonaux: DIPAC (NE); DEP (JU); DIP (BE);...

<i>Domaine</i> MITIC	<i>F3MITIC02</i> <i>BEJUNE</i>	<i>Thème</i> Vers une charte construite	<i>Sujet traité</i> Ethique et déontologie
Ethique			Scénario 3 – Groupe 9

celle-ci. Tout en sachant que la signature d'un individu mineur n'a qu'une valeur symbolique devant la loi, elle l'implique pleinement dans la démarche de sa responsabilisation. La charte sera aussi le cas échéant mis à jour d'année en année.

### **Expliciter la charte**

Poser les règles de conduite sur papier est indispensable. Cependant en rester là et croire à sa bonne conscience est nettement insuffisant. Un document aussi complet soit-il, reste inopérant s'il n'est pas expliqué, discuté avant d'être ratifié par une signature, même symbolique. Durant l'année scolaire, son explicitation se fera plus avant à chaque fois que le besoin s'en fera sentir. Le travail de l'enseignant est déterminant à ce niveau. Il devra, à travers son enseignement, amener ses élèves à conscientiser et à s'approprier les termes du contrat, termes souvent peu convaincants aux yeux de l'adolescent, qui par son « ingénuité et son manque de recul » devient la première victime des déviances « portée de clic » sur Internet.

### **Respecter le contrat**

La pratique le démontre, que même s'il a établi une charte, un établissement scolaire n'est pas à l'abri des dérives les plus insidieuses se mettant en place au fil d'une année scolaire. Il faut être ferme et défendre l'éthique de manière vigoureuse. La charte dûment explicitée devra être le plus scrupuleusement possible respectée. Tout individu connaissant les risques devient responsable de ses agissements. Pour l'élève, ce point doit sans cesse être rappelé, « mis en scène » par l'enseignant lors des activités utilisant Internet et les services réseaux. Par conséquent, le non-respect d'une règle préalablement discutée et acceptée devra être strictement réprimé.

### **Eduquer plutôt que punir**

La punition restera toujours une solution de dernière instance. Elle est souvent peu intéressante d'un point de vue pédagogique. Un aveu d'impuissance.

De plus, les moyens actuels de restriction d'accès aux sites à caractères douteux par la mise en place d'un filtre<sup>4</sup>, restent peu satisfaisants et souvent dangereusement inopérants, à moins d'investir des sommes souvent considérables pour avoir un peu à la façon d'un programme anti-virus une liste constamment mise à jour des sites que le filtre a jugé être à caractère douteux<sup>5</sup>... Le développement d'Internet est tellement rapide et versatile que cette façon de faire n'est éthiquement et pratiquement pas totalement satisfaisante. Ce n'est pas parce que notre machine est protégée contre les virus qu'elle ne reste pas moins vulnérable aux attaques des virus de nouvelle génération encore non répertoriés dans les bases de données des vendeurs d'antivirus. Cette technique va aussi à l'encontre du processus de responsabilisation voulue pour l'élève. Essayons de rendre les jeunes responsables, plutôt que de charger un filtre de gérer leur bonne conduite.

L'authentification par nom d'utilisateur personnel/mot de passe demanderait un « audit » gourmand en temps pour une investigation en cas de problème. D'autre part, l'« audit » a le grand désavantage d'intervenir a posteriori afin de fournir un moyen de preuve lorsque l'acte déviant a déjà été commis.

<sup>4</sup> Moyen permettant de bloquer la consultation de sites à caractère douteux.

<sup>5</sup> Une solution pour bloquer les sites pornographiques a été ajoutée par Frédéric Toussaint dans un forum sur la charte d'utilisation de l'Internet. Elle utilise des moyens « Open Source » (serveur Linux) pour bloquer une série d'adresses indésirables. <http://listes.educnet.education.fr/forum/affich.php3?type=jq&ID=380>

<i>Domaine</i> MITIC	<i>F3MITIC02</i> <i>BEJUNE</i>	<i>Thème</i> Vers une charte construite	<i>Sujet traité</i> Ethique et déontologie
Ethique			Scénario 3 – Groupe 9

En tant qu'enseignant utilisant les TIC, il est illusoire de se sentir protégé des dérives de ses élèves par le simple fait qu'ils s'authentifient personnellement sur le réseau. Cette démarche est certes un point important dans la mise en place de la responsabilisation des élèves, mais elle ne peut être utilisée en dehors d'une démarche plus globale de responsabilisation de chacun. En conséquence, «Une éducation aux médias et technologies de l'information et de la communication» semble être un but en soi, incontournable qui devrait figurer dans le cursus scolaire. Il ne faut pas non plus se voiler la face certains élèves en savent souvent déjà bien plus qu'on ne le croit et faire l'impasse sur une réelle «Éducation» est à proprement parler un comportement inconscient et irresponsable. Cette approche devrait être enseignée dans les écoles dès le plus jeune âge.

### Réagir en connaissance de cause

La charte de l'école aura également comme vocation de préparer l'enseignant à réagir en connaissance de cause et efficacement face à un comportement déviant. Elle lui permet aussi de prendre conscience de l'ampleur de la tâche que constitue cette approche éducative, indispensable dans l'utilisation des MITIC à l'école.

### Quelques pistes de sensibilisation

---

Afin d'éviter une banalisation de la charte et des risques encourus par les élèves, le maître soignera particulièrement la mise en place d'une ligne de conduite en adéquation avec les éléments de la charte en classe multimédia ou dans l'utilisation des postes à disposition dans sa classe. Nous proposons quelques pistes.

1. Dans le but de déterminer les prérequis des élèves en matière de sécurité sur Internet et pour se rendre compte en général de la grande hétérogénéité dans les compétences liées au MITIC de ses élèves, le maître leur propose de recenser, par groupe, les dangers et les risques que peut encourir un élève lorsqu'il est laissé à sa propre gouverne sur Internet. Une mise en commun permettra de faire ressortir les connaissances ou très certainement les lacunes d'informations en matière de risques. L'enseignant pourra à loisir compléter avec des articles de faits réels ou tout autre document pertinent.
2. Le maître sans en parler préalablement à ses élèves peut imaginer placer ses élèves en situation de «danger» ou de «risque de dérive» en préparant par exemple une page Web avec des liens ciblés. Cette démarche est à mener avec une classe dont l'esprit critique est bien développé et la rétroaction est indispensable. Après l'expérience concrètement vécue par les élèves, chacun raconte ce qu'il a ressenti, comment il s'est peut être fait piéger. Le maître met progressivement les règles de conduite en place tout en se référant si possible à cette expérience.
3. A partir des textes de lois et textes officiels de la charte, le maître demande à ses élèves de les expliciter, de tenter de les comprendre, de se les approprier. Cette démarche semble raisonnable pour les degrés supérieurs.
4. Dans une démarche pédagogique positive formulant les règles à respecter, l'enseignant veillera à formuler ses objectifs en termes positifs plutôt que de lister exhaustivement les interdits. « Ne donne pas ton mot de passe » deviendrait « Garde ton mot de passe pour toi tout seul ».

<i>Domaine</i> MITIC	<i>F3MITIC02</i> <i>BEJUNE</i>	<i>Thème</i> Vers une charte construite	<i>Sujet traité</i> Ethique et déontologie
Ethique			Scénario 3 – Groupe 9

5. La pratique montre qu'il est important de gérer les différences de rythme de travail des élèves. Les élèves utilisent continuellement leurs compétences durant toute la leçon, soit en aidant les autres, soit en développant leur travail. La «*stabilisation libre*» sur Internet dans le cadre scolaire est vivement déconseillée.

## Conclusion

---

Une charte nous semble être le meilleur moyen préventif contre les déviances. Intégrée dans une réflexion et une démarche éducative globale face au TIC, elle joue un rôle prépondérant. Cette démarche n'est réalisable que si les enseignants sont motivés par l'utilisation des TIC à l'école et formés dans ce sens. «*L'enseignant doit être au courant de ce qu'il se passe en TIC et constamment être à l'écoute de ses élèves*».

La formation initiale et continue de l'enseignant doit lui permettre de rester informé sur les structures mises en place, sur le cadre de la démarche et naturellement sur les dernières avancées pédagogiques découlant de l'utilisation des TIC.

En classe, une démarche comme celle que nous proposons ne peut vraisemblablement pas être acquise dès sa première mise en place ; l'enseignant veillera à suivre l'évolution de sa classe dans le comportement de chacun. Chaque fois que le maître sent ses élèves en train de dériver, il les rappelle à l'ordre, leur remémore la charte, communique avec eux «*il fait un vrai travail*» «*l'enseignant-éducateur*». La charte et son respect effectif ne peuvent qu'aider l'enseignant à mettre en place de «*bonnes leçons*».

Le maître concevra son module d'enseignement avec des consignes et des exigences d'apprentissage précises, des extensions possibles pour les élèves «*ayant toujours tout fini avant les autres*». Il aura ainsi développé une pédagogie différenciée et se protégera de cette façon de la plupart des risques qui peuvent surgir.

## Prolongements possibles à ce scénario

---

- Rédaction d'une charte «*réale, synthétique et directement utilisable*» répondant à un besoin clair d'information des acteurs impliqués dans la démarche de l'utilisation des MITIC en milieu scolaire «*élèves, parents, enseignants, administrateur et responsable réseau, direction d'école et le Département de l'Instruction Publique, dans une*» «*éducation aux médias TIC*».
- Explicitation de la charte au niveau F2 dans le cadre de la formation initiale et continue.

Colombier, le 9 décembre 2002 - Document retravaillé le 15 mars 2003

Jean-Jacques Taillard, Stéphane Cattin et Pierre Mayer